



**MAIRIE DE DREUX**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 22 MAI 2014**

---

**Ville de Dreux**

L'an deux mil quatorze, le vingt deux mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le quinze mai deux mil quatorze, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M HAMEL, maire

Présents : M HAMEL, Maire , Mme de la GIRODAY, M HOMPS, Mme M'FADDEL NTIDAM, M LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M POISSON, Mme ROMEZIN, M ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M CHAKKAR, adjoints ; Mme MARTIN, M LEMARE, M GABRIELLI, M DERBALI, Mme GUERIN, Mme KARADERE, Mme GUILLOT MARECHAL, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme IMERRADEN, Mme JAOUEN, Mme DIDELOT, M MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, M GAMBUTO, M BONNEVALLE, M TOUAZI, Mme CARCEL, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN

Excusés M MAISONS, M JONNIER, Mme BAFRET, Mme MAUPAS RABINE qui, conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire M ROSSION, M GABRIELLI, Mme GUERIN, M GAMBUTO

Mme WILLEMIN est désignée secrétaire de séance

**Le Maire**

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

**Le conseil municipal**

⇒ désigne pour siéger au sein de la commission social, éducation, sport, culture, Mme CARCEL

⇒ désigne les représentants de la ville de Dreux au sein de la société publique locale Gestion Aménagement Construction

Conseil d'administration : M. HAMEL – M. POISSON – M. MAISONS – M. GABRIELLI

Assemblée générale : M. HAMEL

⇒ désigne les membres de la commission consultative des services publics locaux :

M. DERBALI – M. LEMARE – Mme KARADERE – M. POISSON – M. GAMBUTO

le DAC HAND BALL, représenté par M. François MEDIAVILA

l'UDTL, représentée par M. Michel GUILLOT

l'UCAD, représentée par Mme Marie-Anne LE LAY

le COMITE DE JUMELAGE, représenté par M. Louis MOREE

⇒ désigne M. Michel POPOT pour siéger au sein du conseil d'administration de l'OPH Habitat Drouais

⇒ approuve

- l'ajustement de l'état des emplois (unanimité)
- la création de six postes d'apprentis (unanimité)
- le versement de l'indemnité de sujétions spéciales des puéricultrices (unanimité)
- le versement de l'indemnisation des travaux supplémentaires occasionnés par les élections (unanimité)
- la mise en place d'une procédure de déclaration d'état d'abandon manifeste pour l'immeuble sis 1 avenue du Général Pershing (majorité des voix)
- l'acquisition d'un terrain boulevard Dubois (majorité des voix)
- la cession d'un terrain rue de Moronval (majorité des voix)

- la cession d'un terrain dans la venelle Saint Jean (unanimité)
- la régularisation foncière dans le cadre de l'opération d'aménagement de Comteville (unanimité)
- la réforme de biens (majorité des voix)
- les tarifs de la saison culturelle (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

- les conventions de maîtrise d'ouvrage unique avec l'agglomération du pays de Dreux (unanimité)
- la convention d'élimination des ordures ménagères et assimilées dans le cadre de la redevance spéciale (unanimité)
- le contrat local d'initiative cinématographique (unanimité)
- l'avenant n° 1 au contrat local d'initiative cinématographique (unanimité)
- les conventions pour le partenariat avec le lycée Branly et un prestataire scénographique pour une installation commémorative autour des tranchées de 1914-1918 (unanimité)
- la convention avec l'institut Beulé (unanimité)
- la convention pour une classe passerelle (unanimité)
- la convention de financement d'un contrat d'avenir avec l'association club sportif Dreux football (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à verser des subventions

- dans le cadre de la campagne de ravalement des façades (unanimité)
- à l'association Dreux espace loisirs (unanimité)

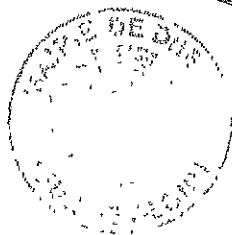
⇒ autorise Monsieur le Maire à demander des subventions

- pour l'aménagement de la cité Barthou Macé dans le cadre du programme de renouvellement urbain (unanimité)
- pour des travaux dans le gymnase Curie (unanimité)

⇒ garantit des emprunts de l'oph habitat drouais (majorité des voix)

- 52 341 €
- 175 294 €
- 282 037 €
- 1 102 888 €

VU pour être affiché le 23 mai 2014 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Gérard HAMEL